



le 10 octobre 2013

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous allez examiner à partir du 7 octobre le projet de loi portant réforme de notre système de retraite. Ce projet a été précédé, du 5 juillet au 26 août 2013, par une consultation en bilatérale des acteurs sociaux. Pour les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaire de l'OISE, la question de nos retraites, et plus largement de notre système de protection sociale, concerne l'ensemble des salariés et des citoyens, et doit donc faire l'objet d'un large débat de société. C'est pour cette raison que nous avons demandé à ce que la réforme des retraites fasse l'objet d'une négociation tripartite entre syndicats de salariés, organisations patronales et le gouvernement. Les Organisations syndicales ont interpellé à plusieurs reprises le gouvernement.

Or, cette demande n'a malheureusement pas été entendue et le projet de loi qui vous est soumis ne correspond ni aux attentes de la majorité des salariés ni aux retraités. La journée de mobilisation du 10 septembre tout comme les multiples sondages d'opinion sont venus le rappeler : les réformes régressives successives sont inacceptables et aujourd'hui, le projet de loi actuel est dans cette continuité. Les salariés exigent l'ouverture d'une négociation pour une autre réforme des retraites basée sur la justice sociale.

Le projet qui vous est soumis est injuste et inéquitable.

- **Injuste** car l'allongement de la durée de cotisation va pénaliser en particulier les jeunes et les femmes, et, en éloignant la perspective d'une retraite complète, viendra encore dégrader le montant des pensions.
- **Inéquitable** car il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés voient leurs cotisations augmenter, les retraités leur pension baisser du fait du report de 6 mois de la revalorisation annuelle des pensions. Le patronat, par contre, a obtenu une promesse du président de la république de renégocier à leur avantage, les cotisations dans la branche famille.

Cette réforme va donc encore une fois répondre aux injonctions du MEDEF au détriment des revendications des salariés et retraités. Lors de la précédente réforme des retraites, en 2010, de nombreux parlementaires s'étaient mobilisés pour défendre le droit à la retraite à 60 ans et prouver qu'une autre réforme était possible. Nous attendons donc beaucoup du débat parlementaire.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires de l'Oise vous demande de ne pas prendre la responsabilité de voter une loi de régression sociale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, nos salutations les meilleures.

UD CGT, FO, FSU, Solidaires